L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 31 numéro 22, 3 juin 2016

Dans nos pages

Gala des Prix d'excellence de l'APF

2015 une bonne cuvée pour *L'Aquilon*



Page 2

Droits de gestion

Consultations sur l'admission aux écoles Allain St-Cyr et Boréale



Page 5

Cartes et cartographies

Outils culturels et historiques



Page 7



Un signe que l'été est arrivé au nord du Grand lac des Esclaves : pendant le jour, la chenille de la livrée d'Amérique sort de son nid en forme de tente tissée dans les fourches des branches. Dans quelques semaines, cette larve se transformera en papillon de nuit brun portant deux lignes distinctes sur les ailes. En forêt, les invasions de livrées ont tendance à survenir environ tous les dix ans. (Montage photo : Maxence Jaillet)

Budget 2016

Pas un budget d'austérité

Pour son premier dépôt du budget, le ministre McLeod a voulu mettre de l'avant l'objectif principal de ce budget territorial 2016-2017 : assainir les finances pour continuer de prodiguer des programmes et services de qualités aux TNO.

Maxence Jaillet

Malgré les coupures d'emploi (161 dont 19 n'ont pas encore été accommodées), l'indexation de quelques taxes et l'application d'un nouveau frais d'amélioration aéroportuaire à Yellowknife, le ministre a affirmé qu'il ne s'agissait pas d'un budget d'austérité. « Ce matin, j'ai recherché la définition des mesures d'austérité. C'est quand il y a de sévères coupures d'emploi, et une augmentation des taxes pour essayer de contrebalancer les dépenses du gouvernement. Je peux assurer que notre budget n'en est pas un d'austérité », a déclaré le ministre des Finances, Michael McLeod, ce mercredi 1er juin.

Même si l'économie des Territoires devrait enregistrer une croissance de 2,6 % en 2016, l'économie des TNO est la seule au sein des juridictions canadiennes à ne pas être revenue à son seuil pré récession mondiale : le PIB réel ténois est inférieur de 17,5 % par rapport à 2007. Il y a donc une volonté politique d'aligner les dépenses (1,66 milliard de $ en budget de fonctionnement) sur les recettes (1,8 milliard de $). L'exercice financier prévoit un excédent de fonctionnements de 119 millions de dollars. Ce surplus 2016-2017 valide les principes de la Politique de gestion responsable des TNO qui dictent de ne pas emprunter pour financer les dépenses de fonctionnement. Mais c'est un montant insuffisant pour absorber les dépenses de 320 M$ sur l'investissement dans les infrastructures voté en octobre 2015. Le gouvernement va donc emprunter à court terme 54 M$, portant sa part d'emprunt à 312 M$. Dans sa stratégie budgétaire, le GTNO prévoit réduire de moitié sa part d'emprunt (152 M$) d'ici la fin du mandat de la 18e assemblée à l'automne 2019.

Cette année, l'apport fédéral représentera 76,8 % des revenus territoriaux grâce à 1,219 milliard de $ en contribution et 170 M$ en paiement de transfert. Les taxes perçues seront de 275 M$ (15,2 %) alors que les revenus sur les ressources non renouvelables sont estimés à 63 M$ (3,5 %).

Les coupures au sein du fonctionnement des ministères s'élèvent à 15 M$, avec le ministère de l'Industrie, Tourisme et Investissement qui absorbe la plus importante coupure(-5,8 M$).

Le budget du ministère de l'Éducation, Culture et Formation augmente de 2 % par rapport à 2015. Cette hausse sera essentiellement dirigée vers le Programme d'aide financière aux étudiants (2,2 M$) avec entre autres une augmentation du taux de remise pour les étudiants qui reviennent vivre dans le Nord et l'élimination de leurs intérêts sur prêts.

Les contributions aux programmes artistiques sont déplacées vers des contributions de financement d'opération (460 M$) pour des organismes à but non lucratif œuvrant pour les arts. Le budget du Secrétariat des affaires francophones s'élève à 2,1 M$, et la contribution aux différents conseils scolaires des TNO est estimée à 151 M$ cette année.

Alors que l'industrie du pétrole n'est pas à son meilleur, le gouvernement a décidé de supprimer les activités du bureau de planification des produits pétroliers de la Vallée du Mackenzie basé à Hay River.

Le programme Faites le saut a également été supprimé alors que le budget propose d'affecter 169 000 $ supplémentaires au programme des candidats des TNO pour les nouveaux arrivants étrangers.

CIVR Radio Taiga

Yellowknife à Chéticamp pour la rencontre nationale de l'ARC

CIVR Radio Taiga a pris part à la rencontre nationale de l'Alliance des radios communautaires du Canada qui avait lieu à Chéticamp en Nouvelle-Écosse du 26 au 29 mai dernier.

Noémie Bérubé

C'est en terre néo-écossaise que le 25e anniversaire de l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC) fut souligné par 24 des 27 stations membres de ce réseau nationale. Au programme, réunions des conseils régionaux, assemblée générale annuelle de l'ARC, conférences et atelier de consultation ont occupé les journées des gestionnaires et représentants de ces radios provenant des diverses provinces et territoires.

Au cours du gala de reconnaissance, la station francophone de Yellowknife était la seule radio en nomination, toutes stations de l'Ouest et des Territoires confondus. Cependant, le Prix Radio Unie Target attribué pour le meilleur message publicitaire de la dernière année fut remis à la station CINN FM d'Hearst, en Ontario.

Radio Taiga était en lice pour la publicité du Ministère des Transports et sa campagne texto au volant de décembre 2015.

Une 28e station communautaire francophone en milieu minoritaire

L'Association des radios communautaires de l'Ouest et des Territoires (ARCOT) comptera une 8e radio parmi ses membres. De fait, l'automne 2016 devrait permettre l'ouverture d'une nouvelle station francophone communautaire à Edmonton. Ainsi, cet ajout marquera la 28e station à se joindre à l'ARC.



(Crédit photo: ARCOT) L'Association des radios communautaires de l'Ouest et des Territoires s'est rassemblée le 27 mai dernier lors de la rencontre nationale de l'Alliance des radios communautaires du Canada tenue à Chéticamp.



Rosie Benning du Collège nordique.

La langue française au TNO

Nouveaux cours de français à distance

Le Collège nordique francophone offre dorénavant des cours en français à distance dans plusieurs collectivités.

Vincent DesForges et Noémie Bérubé

Si vous ne pouvez pas venir au Collège nordique francophone, il se peut que maintenant, il puisse se rendre à vous. Le Collège nordique francophone offre aux Ténois, depuis avril dernier, des cours de français à distance. Ainsi, francophones et francophiles peuvent poursuivre l'étude du français dans les collectivités de Fort Smith, Hay River et Inuvik.

« Nous sommes très heureux de travailler avec plusieurs communautés à travers les Territoires du Nord-Ouest. Cela a commencé avec des cours à Fort Smith; on a 17 personnes là-bas qui suivent un cours en présentielle, c'est-à-dire que l'enseignante est sur place. Nous avons un groupe à Inuvik et un autre groupe à Hay River pour qui l'enseignante est ici, à Yellowknife », a déclaré la directrice générale du Collège, Josée Clermont.

Lors des classes à distance, l'enseignant a recours au programme Adobe Connect pour animer et guider les étudiants partageant le même espace. Cela est un avantage, selon Mme Clermont : « Les étudiants sont capables de communiquer entre eux, de se mettre en petit groupe et de pratiquer, et l'enseignante est capable de voir et de faire des corrections. »

Les cours sont offerts à tous et comportent une formation semestrielle de 30 heures étalées sur 10 semaines, comme les autres cours de l'établissement. Le Collège espère offrir des services tels que des formations sur mesures pour les entreprises, rejoindre plus de collectivités et attirer plus de de francophones et de francophiles qui désirent perfectionner leur français.

Gala des Prix d'excellence de l'APF

2015 a été une bonne cuvée pour *L'Aquilon*

Émilie Pelletier (Le Franco)

La quintessence de la presse francophone canadienne était à Edmonton, le 28 mai dernier, à l'occasion du Gala des Prix d'excellence de l'Association de la presse francophone (APF). Chaque année, ces prix sont remis afin de souligner les exploits que réalisent les journaux francophones en situation minoritaire au Canada. *Le Franco*, seul journal francophone de l'Alberta et hôte de la soirée, a accueilli les membres de l'APF dans l'endroit tout désigné à cet effet : La Cité francophone. C'est dans ce lieu de rassemblement culturel et communautaire qu'ont été annoncés les 13 lauréats du Gala des Prix d'excellence. Voilà une belle consécration pour ces artisans de la presse, qui sont toujours présents, toujours debout. Retour sur l'événement.

En tout, ce sont 22 journaux provenant de l'Ontario, de l'Atlantique, des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest qui sont unis au sein d'une association célébrant ses 40 ans de pérennité, d'information et de Francophonie. Jour après jour, ce sont des journalistes, éditeurs, graphistes, photographes, vendeurs, et encore tellement plus, qui consacrent leur vie à fournir du contenu de qualité aux francophones et aux francophiles de partout au pays. Francis Sonier, président de l'APF, s'est dit heureux d'assister à la reconnaissance des efforts d'un réseau qui se maintient malgré la mouvance médiatique. « Ce soir, le moment que nous partageons est la preuve que le réseau de journaux de l'APF reste fort, solidaire et reconnu », a-t-il déclaré.

L'autre belle province

C'est en Alberta, province hôte du gala cette année, que la Francophonie connait la plus haute croissance au Canada. Entre 2006 et 2011, le nombre de personnes s'exprimant en français à la maison est passé de 23 515 à 32 400. Hélène Lequitte, éditrice et rédactrice en chef du journal *Le Franco*, se considère fière de contribuer et de faire partie d'un tel épanouissement linguistique. « Faire vivre et développer le français en Alberta et au Canada est un défi de tous les jours, mais un défi ô combien valorisant », a-t-elle clamé, fière d'avoir pu recevoir les membres de l'APF cette année.

Irénidice Morin, déléguée aux partenariats pour Unis TV, était présente lors de la soirée. Partenaire officiel de l'APF, Unis TV travaille à offrir une programmation qui rassemble dix millions de francophones et francophiles de partout au Canada. Marie-Philippe Bouchard, présidente-directrice générale de TV5 Québec Canada, affirme que « les médias francophones peuvent être fiers de ce qu'ils accomplissent quotidiennement. Grâce à eux, tous les Canadiens ont la chance de découvrir l'univers des francophones de chacune des provinces et des territoires ».

Prix d'excellence générale

Parmi les récipiendaires, le journal *La Liberté*, du Manitoba, a été couronné « Journal de l'année » dans la catégorie des Prix d'excellence générale, pour une deuxième année consécutive. *La Liberté*, l'un des plus anciens membres de l'APF, avait d'ailleurs déjà reçu cette distinction en 2012, raflant au passage un total de huit Prix d'excellence et cinq premières mentions. « *La Liberté* est très fier d'être le journal de l'année. Je suis ravie de voir que plusieurs autres journaux ont été récompensés pour leur travail assidu. La variété des récipiendaires démontre la vitalité et la qualité des journaux francophones en situation minoritaire », a partagé Lysiane Romain, coordinatrice des projets spéciaux et rédactrice adjointe du journal *La Liberté*.

En ce qui concerne la qualité du français, c'est *L'Aquilon*, des Territoires du Nord-Ouest, qui a remporté les éloges. Les juges ont conclu que « l'équipe de rédaction du journal *L'Aquilon* fait preuve d'une grande maîtrise de la langue française. Au fil de la lecture des articles, le lecteur sent que les journalistes et chroniqueurs se soucient de toujours utiliser le mot juste à un niveau accessible à un grand lectorat ».

Le Prix d'excellence générale pour la rédaction journalistique a été remis **à l'***Acadie Nouvelle*, journal quotidien néo-brunswickois. Le dosage du contenu, la longueur des paragraphes, l'aisance de lecture, la qualité des chapeaux et la connaissance de son public cible faisaient entre autres partie des critères de sélection.

De son côté, *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse* est celui qui s'est démarqué dans cette catégorie pour la qualité graphique. Selon le jury, le journal arbore « une ''une'' éclatante et vibrante. Un peu de type magazine. Il y a une harmonie des couleurs, même avec les publicités ».

Prix d'excellence

Outre la catégorie des Prix d'excellence générale, neuf Prix d'excellence ont également été attribués. Les gagnants : *L'Aquilon*, pour l'article communautaire de l'année, *La Liberté*, pour le meilleur cahier spécial, *Le Franco*, pour la photographie de l'année, *Le Gaboteur*, pour l'éditorial de l'année et pour le meilleur projet (type magazine) de l'année, l'*Acadie Nouvelle*, pour la meilleure annonce fabriquée « maison » et pour le meilleur article d'actualité, *Agricom*, pour la « **u**ne » de l'année et *La Voix acadienne* pour le meilleur article en arts et culture.

En une année, tellement de choses peuvent arriver, surtout dans le monde des médias, un monde en perpétuel mouvement. Solidaire et résiliente, la presse francophone en milieu minoritaire continue à faire valoir sa légitimité et son importance auprès des communautés. Qu'adviendra-t-il de cette pérennité? À présent, c'est aux médias francophones qu'il revient de continuer à écrire l'histoire.

Pour le classement par catégorie, visitez le www.apf.ca.

Association des francophones du Delta du Mackenzie

Dissoute

Les francophones d'Inuvik n'ont plus d'association francophone.

Maxence Jaillet

Le conseil d'administration de la communauté francophone la plus septentrionale du Canada a pris la décision de dissoudre son association. L'Association des francophones du Delta du Mackenzie (AFDM) basée à Inuvik a officiellement été enregistrée comme dissoute au registraire des sociétés du territoire, le 18 mars 2016. Selon, l'ex vice présidente de l'organisme, des signes avant-coureurs avaient été décelés depuis quelques années. « Lors de notre AGA, en septembre 2015, personne n'a voulu siéger aux postes d'administrateurs, et depuis ce temps-là, on se débrouille avec les gens présents l'année passée », raconte Isabelle Godin.

Le glas de l'AFDM a sonné lorsque la présidente Shanda Grandy-Turco et Mme Godin ont annoncé leur déménagement hors d'Inuvik à la fin du mois de juin. « On a tourné la problématique de tous bords tous côtés, mais il n'y avait pas de ressources pour nous remplacer. On est arrivé à la triste réalité que c'est un moment mort pour la francophonie ici, en espérant qu'il y ait un regain francophone dans le futur. » Isabelle Godin assure également que la Fédération franco-ténoise (FFT) pourra aider la communauté à profiter d'événements culturels à Inuvik.

Pour le directeur général de la FFT, Jean de Dieu Tuyishime, cette décision est irrévocable. « La lourdeur associée à la structure de l'association décourage les bénévoles dans les petites communautés. »

Après Fort Smith en décembre 2015, et maintenant Inuvik, le directeur pense qu'une réflexion au sein de la francophonie ténoise est impérative. « Il y a toujours des membres de ces communautés qui sont intéressés et capables d'offrir des activités. Qu'ils n'aient plus d'organisation, ne veut pas dire qu'on va les laisser tomber », dit Tuyishime en ajoutant, que la francophonie ténoise s'est engagée à étudier d'autres directions avec le Plan de développement global qui sera adopté au cours de cette année.

Éditorial

Une grande réflexion s'annonce

Alain Bessette

Il y a près de 30 ans, les francophones du Nord avaient lancé le grand exercice de consultation intitulé « La grande tournée, les retrouvailles ». Cet exercice avait permis de rejoindre des francophones aux quatre coins des TNO, de connaître leurs besoins en terme de services, mais aussi d'identifier des voies d'avenir pour la francophonie. C'est à peu près à la même période que l'Association culturelle franco-ténoise devenait la Fédération franco-ténoise et que l'Association franco-culturelle de Yellowknife naissait.

30 ans plus tard, beaucoup de choses ont changé. D'une part, le Nunavut est parti en 1999 et vole maintenant de ses propres ailes. C'est plus du tiers des francophones du Nord qui nous quittait. Durant ces 30 ans, on a vu renaître de ses cendres l'association d'Inuvik et on a vu apparaître des regroupements de parents et un regroupement des médias. Par contre, au cours des dernières années, deux communautés francophones ont cessé d'exister et ont quitté le giron de la FFT : Fort Smith et, maintenant, Inuvik.

C'est dire que l'existence même de la Fédération franco-ténoise (qui est un regroupement d'associations francophones régionales) ne tient plus qu'à un fil ténu.

Advenant qu'une autre association cesse ses activités et on se retrouvera à la case départ. Et c'est là que la grande réflexion (si elle ne s'est pas déjà faite) devra songer sérieusement à adopter le même type de structure centralisée comme au Yukon et au Nunavut. La possibilité est réelle que renaisse l'Association culturelle franco-ténoise qui prendra en charge toutes les activités francophones des TNO, d'Inuvik à Fort Smith, en passant par Yellowknife, Fort Providence, Fort Simpson et Hay River.

Il ne faut pas craindre de voir des institutions passer à l'histoire. Je n'ai pas vu la première association d'Inuvik, mais je l'ai vu renaître puis mourir à nouveau. À mes derniers moments dans les TNO, je doute que je la verrai jouer au phoenix. J'ai vu l'Association des parents francophones de Yellowknife disparaître et j'ai vu ensuite apparaître l'Association des parents ayant droit de Yellowknife. J'ai vu partir l'association des francophones d'Iqaluit puis j'ai vu de loin sa redéfinition à titre d'association des francophones du Nunavut.

En fin de compte, l'important c'est que la francophonie se dote d'une structure qui la reflète bien dans sa réalité contemporaine, une structure qui s'adaptera aux changements qui vont nécessairement survenir, sans trop s'attarder au côté nostalgique de la disparition de ces associations.

Élève de la semaine

Camille Rourke,12e année, École Allain St-Cyr



Camille a développé au cours de ses années passées à l'ÉASC de bonnes habitudes de travail et de vie. Camille est très amicale et respectueuse envers ses pairs. Elle collabore agréablement en classe et fait preuve d'une belle autonomie dans son travail individuel. Bravo Camille!



Des parfums subtils et originaux pour des savons hauts en couleurs. Caroline Lafontaine et Soaring Tortoise ont dévoilé la nouvelle image de Daatleh, la savonnerie artisanale (Crédit photo : Pascaline Gréau)



C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663

Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Noémie Bérubé, Vincent DesForges et Nicolas Servel

Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

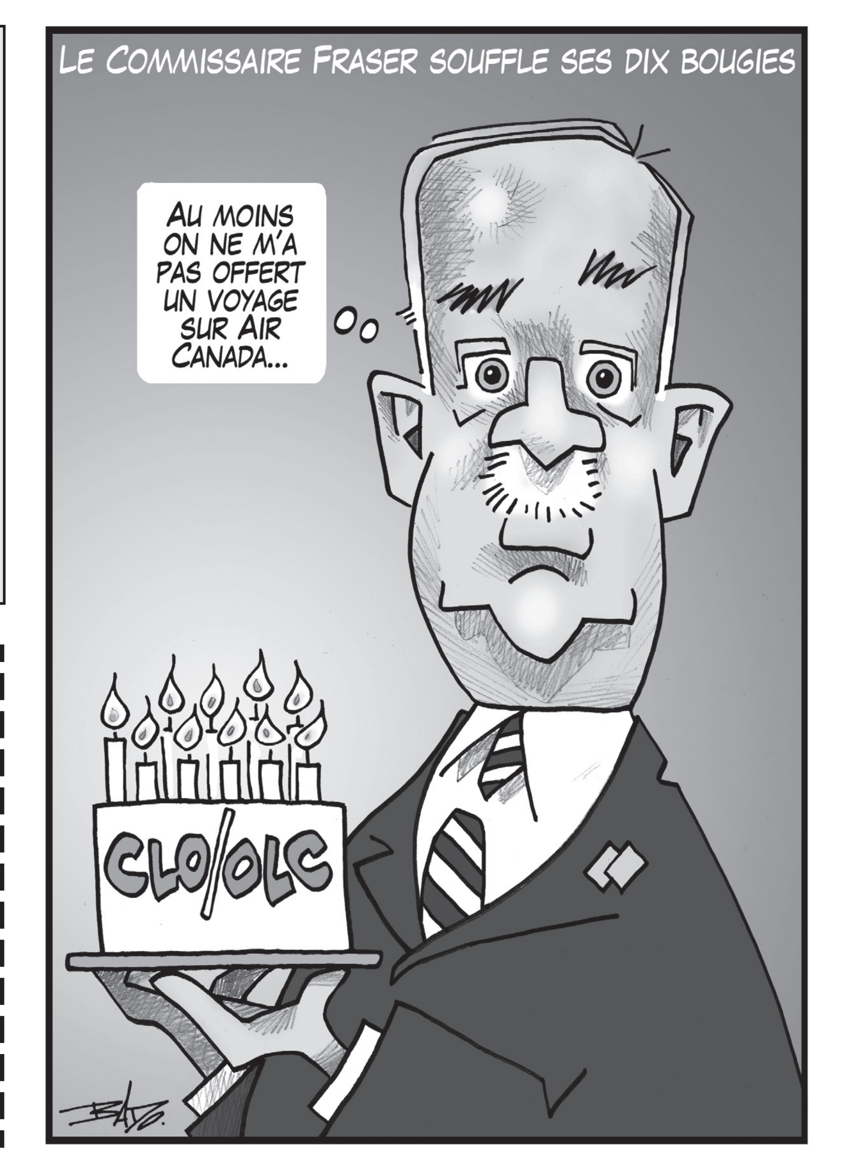
L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486





Droits de gestion

Consultations sur l'admission aux écoles Allain St-Cyr et Boréale

Vincent DesForges et Maxence Jaillet

Une trentaine de membres de la communauté francophone de Yellowknife s'est retrouvée lundi soir dans l'atrium de l'école Allain St-Cyr pour faire part de leurs opinions sur la politique gouvernementale concernant l'admission aux écoles francophones. . Le 31 mai, ce sont une dizaine de personnes qui étaient présentes pour une consultation semblable, celle-ci effectuée en anglais.

Une consultation en français faciliter par la compagnie Tait Communications a eu lieu à l'école Allain St-Cyr le lundi 30 mai 2016, entre 6:30 et 9:30. La consultation, modérer par Roxanne Poulin, avait comme objectif d'obtenir l'opinion et la rétroaction de la communauté francophone, et plus particulièrement les parents francophones, au sujet de la directive gouvernementale du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de 2008. La directive imposait une restriction des admissions aux écoles francophones des élèves qui ne rencontrait pas les exigences légales stipulées par l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Une lecture littérale et étroite de cet article a nié l'accès à une éducation francophone à plusieurs jeunes durant les huit dernières années qui, n'étant pas considérées sous la loi comme étant éligibles, auraient pu bénéficier d'un tel environnement d'apprentissage. Alfred Moses, le ministre de l'Éducation, de la Culture, et de la Formation, ainsi que le ministre responsable de la jeunesse, aurait indiqué une volonté de réviser la directive avant la fin de l'année scolaire, selon Sophie Call, directrice du projet renouveau éducation au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

L'article 23 de la Charte des droits et libertés, enchâssés dans la constitution canadienne, définit un comme éligible à une éducation francophone dans un milieu minoritaire un citoyen canadien ayant a) le français comme première langue apprise et comprise, dans une province ou cette langue est une minorité; b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province.

La consultation fut énergique et la discussion fut au rendez-vous. Une vingtaine de parents et d'intéressés se sont déplacés pour l'occasion. Si l'atmosphère était décontractée et amicale, on ne peut pas dire qu'il y avait un consensus sur tous les points dans la salle. Si il y avait une opposition générale dans la pièce envers la directive, et il y avait certainement des différents au sujet de qui pourrait être admit à une école français langue première – et une divergence en ce qui concerne la vision de la mission d'une telle école dans une communauté francophone.

Plusieurs parents dans la salle ont manifesté une inquiétude vis-à-vis la qualité de l'éducation offerte par une école de français langue première qui s'occuperait aussi d'enfants dont la langue première n'est pas le français. Leur présence, il est craint, mènerait vers un système à vitesses multiples dans la même classe ou le professeur doit diviser son temps et ses efforts sur plusieurs petits groupes. Une telle situation, pour certains parents, affaiblirait l'attrait principal d'une telle école : une instruction de bonne qualité en français. À cela s'ajoute une autre appréhension : l'école en français fut universellement reconnue dans la salle comme étant un moyen de transmettre la culture et l'identité francophone, mais l'école d'immersion française, en revanche, fut considéré comme inadéquate à cette tâche. « On y apprend le français », remarque un parent, « mais c'est un français académique. Il n'a pas de culture attachée avec. Le français est seulement parlé en classe. Dehors, à la récré, tout est en anglais. » Il est clair que plusieurs parents voulaient s'assurer qu'une école qui s'annonce comme étant français langue première ne devienne pas, dans les faits, une autre école d'immersion. « L'inclusion ne devrait pas se faire aux dépens de l'identité, de la qualité de l'éducation et du français des jeunes francophones », a déclaré un parent.

Lors de la séance anglophone, les intervenants se sont également prononcés sur ce sujet. Si quelques voix ont mentionné leurs craintes face à une baisse du niveau de la langue avec l'arrivée d'enfants non francophones dans les écoles ténoises, la majorité s'accordait à dire que la qualité du programme allait prévaloir et aussi qu'il y avait des ayants droit qui ne parlaient pas le français et que les programmes de soutien avaient déjà réussi à les franciser.

Si il n'y avait pas de consensus sur qui pourrait devenir un étudiant à une école français langue première, il y avait certainement un consensus sur la directive : le gouvernement ne devrait pas régir qui a le droit et qui n'a pas le droit de s'instruire à une école francophone, une prérogative qualifiée de paternaliste. « Ce pouvoir devrait être dans les mains de la communauté, » a déclaré Yvonne Careen, qui faisait partie du public. La commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest possède déjà une politique d'admission rigoureuse comportant dix-huit critères de sélection. Les bases pour une telle approche communautaire et autonome seraient déjà en place, et consiste une ressource que le gouvernement a, à ce jour, ignorée en préférant l'inflexibilité.

Lors d'une entrevue avec L'Aquilon, le président de la CSFTNO présent aux deux soirées de consultation a soulevé l'importance de l'assouplissement des démarches administratives pour faire approuver la candidature d'un non ayant droit. « Le processus est actuellement de 8 à 12 semaines, c'est une barrière administrative qui freine les parents et impose de lourdes charges de travail à notre équipe. Quand un ayant droit veut s'inscrire dans une école anglophone, en 15 minutes c'est réglé », d'expliquer Simon Cloutier.

Après avoir consulté différentes commissions scolaires et le public de Yellowknife, ces consultations seront ouvertes aux parents de l'école Boréale à Hay River, et aux parents des autres écoles de cette communauté au sud du Grand lac des Esclaves, les 6 et 7 juin. Le gouvernement ténois dit vouloir réviser sa politique au plus tôt et planifie qu'elle soit en place pour la rentrée 2016.

Chronique littéraire

Un prix bien mérité pour Bouton d'or Acadie

Ariane Brun del Re

Depuis la fin des années 1990, le Gala des Éloizes récompense le meilleur du milieu artistique acadien. Lors de l'édition 2016, l'Éloize du Soutien à la production artistique a été décerné à Bouton d'or Acadie, la seule maison d'édition dédiée à la littérature jeunesse dans le paysage franco-canadien, afin de souligner ses pratiques innovatrices et dynamiques, qui ont permis de mettre en valeur les talents de ses auteurs et illustrateurs.

La qualité du travail effectué par Bouton d'or Acadie en ce qui concerne le soutien à la production artistique trouve son équivalence dans les ouvrages publiés par la maison d'édition. Ces derniers mois, Bouton d'or Acadie réservait encore de belles surprises à ses plus jeunes lecteurs en lançant, dans son étagère « Poussette » (0 à 4 ans), Le Chandail de Chéticamp et, dans son étagère « Trottinette » (4 ans et plus), Le pêcheur et le renard.

Dans Le Chandail de Chéticamp, écrit par Hélène de Varennes et illustré par Jocelyne Doiron, Simon a grandi et plusieurs de ses vêtements ne lui vont plus, selon ses parents. Il accepte à contrecœur d'en faire don à M. Delaney. À quoi ces vêtements usagés peuvent-ils bien lui servir, alors qu'il n'a même pas de jeunes enfants à qui les donner? Lorsque Simon rend visite à M. Delaney, il a le plaisir de découvrir un épouvantail qui lui ressemble!

L'histoire est inspirée d'un fait réel : la fiche d'information qui clôt l'album rapporte que Joe Delaney, de Saint-Joseph-du-Moine en Nouvelle-Écosse, fabrique des épouvantails pour la Mi-Carême, toujours célébrée dans la région de Chéticamp. Enfin un album jeunesse qui met en scène cette région de l'Acadie!



Le pêcheur et le renard

Pour Barabas, le héros de Le pêcheur et le renard, les jours s'enchaînent, pareils les uns aux autres. Le matin, il affronte les vagues, le vent et le froid pour arracher quelques poissons à la mer. Le soir, il hisse avec difficulté son bateau sur le rivage et s'endort seul dans sa petite maison.

Son morne quotidien sera transformé par l'arrivée d'un renard que Barabas apprivoisera petit à petit, un peu à la manière du Petit Prince de Saint-Exupéry. Mais un jour, son nouvel ami disparaît. Cette histoire sur la solitude, l'amitié et la bonté est le premier livre de Marianne Dumas, à la fois comme auteure et comme illustratrice : c'est elle qui signe les superbes images du livre.

Les deux albums sont d'une grande qualité, non seulement en ce qui concerne les textes et les illustrations pris individuellement, mais aussi dans leur alliage; le travail de mise en page est très soigné. Par exemple, dans Le pêcheur et le renard, le texte est souvent disposé de manière à suivre la courbe du paysage.

Dans Le chandail de Chéticamp, la taille des caractères augmente lorsque Simon hausse la voix. Et les adjectifs servant à décrire ses vêtements sont de la même couleur que ceux-ci (ainsi, le mot « rouge » est surligné en rouge). Ces petits détails, qui rendent les albums encore plus attrayants, n'échapperont certainement pas à nos jeunes lecteurs!

Hélène de Varennes, Le chandail de Chéticamp, illustrations de Jocelyne Doiron, album, Moncton, Bouton d'or Acadie, coll. « Poussette », 2016, 32 pages, 10,95 $ (format papier) et 7,95 $ (format PDF).

Cartes et cartographies

Outils culturels et historiques

Nicolas Servel

Le jeudi 26 mai 2016, six intervenants nous rappelaient l'importance des cartes et de la cartographie dans une soirée *PechaKucha*. Un événement original proposé par l'Association des loisirs et des parcs des TNO et le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles.

Pecha quoi?? *PechaKucha* est un format original et dynamique de présentation. Les intervenants disposent de 20 images (qui défilent automatiquement) et de 6 minutes et 40 secondes pour faire passer leur message. Autant dire qu'il faut être concis et aller droit au but. Malgré le vaste sujet qu'est la cartographie, les orateurs participants ne se sont pas démontés et ont offert une présentation riche en contenu.

Depuis la création des premières cartes géographiques, aux environs de 2600 av. J.-C., cet outil qui a considérablement évolué. Outre la navigation, les cartes jouent d'autres rôles tout aussi importants. Aux Territoires du Nord-Ouest, elles ont notamment permis d'accentuer la reconnaissance historique et culturelle des peuples autochtones et d'observer l'évolution de l'environnement à la suite de différents phénomènes climatiques.

Vecteurs de culture, de savoir et de traditions

Tom Andrews, archéologue en poste au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (CPSPG) a énoncé un travail de cartographie des usages du territoire par les peuples autochtones auquel il a activement participé. Le *Dene Mapping Project Data* a été lancé en 1972 sous la direction de Phoebe Nahanni. Elle l'a élaboré à l'aide de June Helm et de Beryl Gillepsie afin de résoudre un litige territorial. Près de 600 trappeurs et chasseurs furent interrogés dans 27 collectivités. Depuis, les cartes sont la propriété de la Nation dénée et sont disponibles sur demande aux archives du CPSPG. Elles servent également de référence pour toutes les communautés autochtones, que ce soit pour servir de base légale et étayer leur combat dans les différents litiges territoriaux ou pour créer des supports éducatifs tels que *La Route Idaą*, un voyage interactif et culturel aux Territoires du Nord-Ouest.

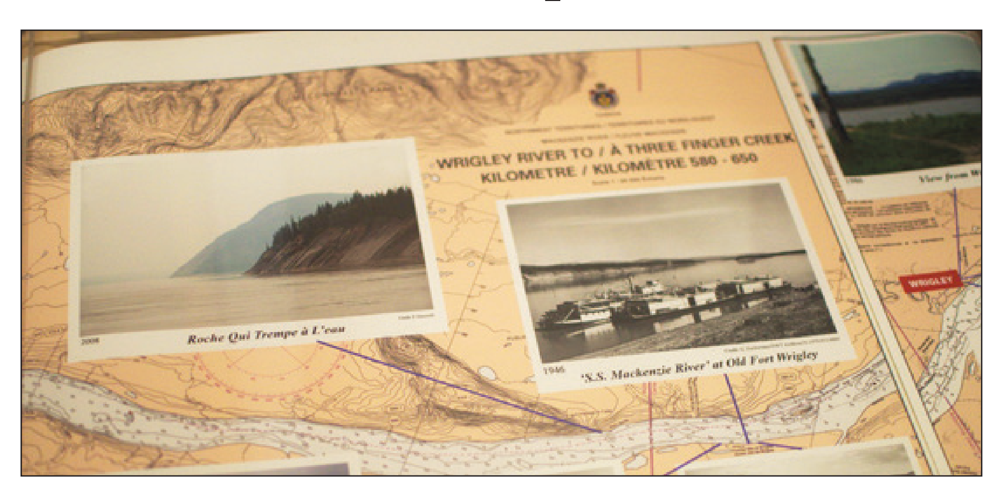
D'autre part, les efforts fournis par l'Institut social et culturel gwich'in, dirigé par Ingrid Kritsch, ont permis d'ériger une carte des noms de lieux attribués par cette communauté du nord-ouest des TNO. De 1992 à 2012, les travaux rigoureux de l'institut, réalisés en étroite collaboration avec les aînés gwich'in ont porté leurs fruits. Le 21 juin 2013, le gouvernement des TNO reconnaissait officiellement plus de 400 noms de lieux qui reflètent leur utilisation du territoire. Une exposition, visible aujourd'hui sous la forme d'un atlas numérique dans un site web, fût organisée à la suite de l'annonce pour mettre en lumière un pas historique vers la sauvegarde de la culture historique et géographique du territoire.

Témoins des métamorphoses

Steve Shwarz est un photographe professionnel qui vit à Yellowknife. Il a rappelé l'importance des cartes pour surveiller et comprendre l'évolution de l'environnement. Il travaille à l'aide d'images satellites et de photographies, « beaucoup de photographies ». Les images sont prises en quantité faramineuse pour être ensuite compilées. Les variations de couleurs qui apparaissent à la suite de la manipulation technique indiquent les modifications observables de l'environnement. « Il ne reste plus qu'à comprendre ce qu'il se passe concrètement », ce à quoi s'affairent des équipes de scientifiques.

Fran Hurcomb est une autre photographe et auteure renommée des Territoires du Nord-Ouest. En 2009, elle avait exposé la plus longue carte du Canada au musée de Yellowknife. C'est une carte de 126 pieds de long, assemblée de ses mains et qui représente le cheminement du fleuve Mackenzie. Elle l'avait parcouru à bord d'un bateau de pêche vers la fin des années 80. Racontant son périple, on a pu y (re)découvrir quelques monuments qui gisent le long de la « Grosse Rivière » comme la *roche qui trempe à l'eau,* par exemple, située au nord de la collectivité de Wrigley. La carte est aujourd'hui présentée dans un enrouleur de carte et on peut la consulter aux archives du CPSPG.

Toutes les présentations seront prochainement disponibles en version numérique et audio sur le site Internet du Centre du patrimoine septentrional Princes-de-Galles.



Le Club de **Bicolo**

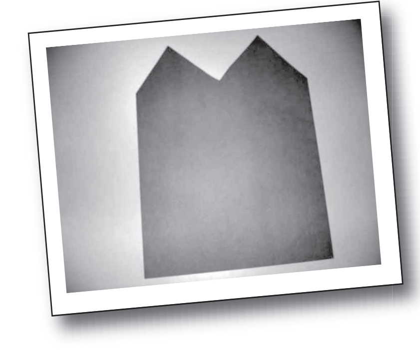
Bricolage

Carte avec cravate pour la fête des Pères

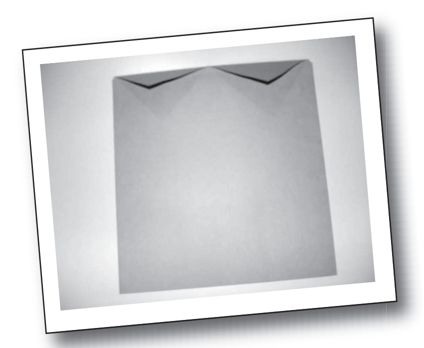
Matériel :

- du papier de bricolage (couleurs au choix)
- des ciseaux
- des crayons ou des marqueurs
- de la colle
- des petits boutons ou des perles

❶ Choisir une couleur de papier bricolage pour la chemise. Découper le haut du papier en forme d'un « M »



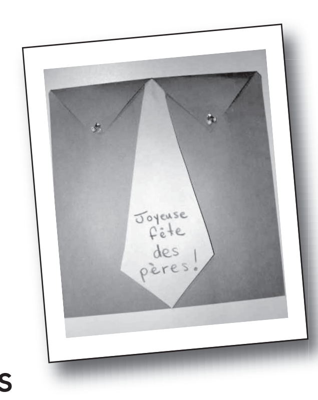
❷ Plier la partie en forme d'un « M » pour faire un col.



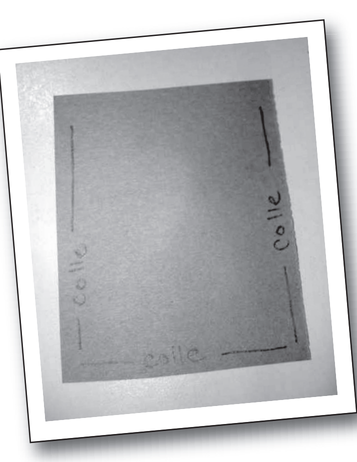
❸ Dessiner une ligne verticale au milieu de la page. Coller des boutons ou des perles, ou bien dessiner des boutons sur la chemise.



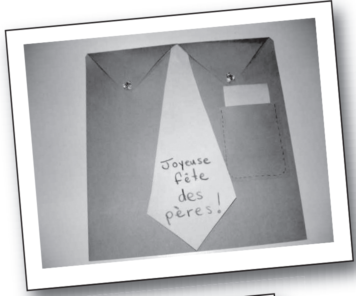
❹ Découper une cravate en papier de bricolage (ou autre matériel disponible chez toi). Coller le haut de la cravate entre les deux points du col. Coller les deux points du col à la chemise et coller des boutons ou perles, ou bien dessiner des boutons.



❺ Découper un rectangle de la même couleur que la chemise pour faire une poche. Mettre de la colle sur 3 des 4 côtés pour laisser la place pour le mouchoir. Coller la poche sur la chemise.



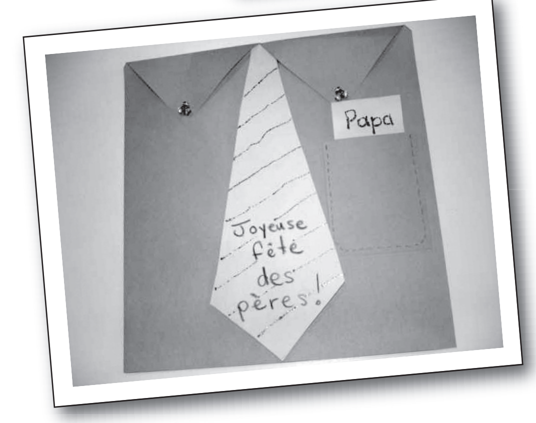
❻ Découper un mouchoir rectangulaire en utilisant une autre couleur. Assurer qu'il est assez petit pour rentrer dans la poche.





❼ Écrire un message à l'intérieur du mouchoir, sur la cravate, ou sur la chemise en-dessous de la cravate.





Chronique de la francophonie

Le visage d'une école bilingue



Réjean Paulin
(Francopresse)

« J'ai entendu parler anglais à l'école ». On serait nombreux à livrer ce témoignage si on avait l'habitude d'aller chercher son enfant après la classe dans un voisinage anglophone.

Il existe des questions aux réponses faciles. D'autres exigent d'infinies nuances. C'est le cas, il me semble, de la présence d'anglophones dans les écoles françaises.

Les écoles franco-ontariennes gagnent en popularité… auprès des anglophones. De plus en plus de parents veulent que leur progéniture parle les deux langues officielles du Canada.

Ce phénomène s'observe dans la majorité des conseils scolaires francophones de la province. C'est plus qu'une simple impression recueillie dans les corridors. C'est l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) qui le signale. L'OQRE est chargé d'évaluer le système d'éducation public en Ontario,

Selon les données de l'OQRE, 37 % des élèves de 3e année parlaient d'abord anglais à la maison en 2011. Quatre ans plus tard, donc l'année dernière, le pourcentage a atteint 44 %.

En prenant connaissance de ce phénomène, je me suis souvenu des premières polyvalentes au Nouveau-Brunswick, au début des années 70. Ça débattait fort au sujet des écoles de Bathurst et Campbellton, deux villes bilingues par la composition de leur population. La province envisageait des écoles bilingues, ce que les Acadiens dénonçaient à cor et à cri.

Vertement critiquées dans les milieux de l'enseignement en langue française, on craignait que ces écoles deviennent des moulins à assimilation.

Rappelons le contexte. C'était quelques années après le soulèvement étudiants de l'université de Moncton, de la tête de cochon déposée devant la porte du maire Jones, à l'époque où Activités Jeunesse « politisait » les élèves du secondaire au nom de la défense du fait français.

Bref, l'Acadie était en ébullition. À Tracadie, Caraquet et Shippagan, les écoles étaient françaises. Pourquoi faire autrement ailleurs? Tous les Acadiens y avaient droit.

Quarante-cinq ans plus tard (ce que le temps passe vite!), des anglophones décident, de leur propre chef, de fréquenter l'école française dans la plus grande communauté francophone minoritaire au pays. Dans les faits, ces écoles prennent donc le visage que l'Acadie refusait de toutes ses forces.

La question dépasse la frontière de l'Ontario.

Plus nombreux seront les élèves, meilleures seront les infrastructures. Les bibliothèques seront plus grandes et les gymnases seront mieux aménagés. Bref, les enseignants auront de meilleurs moyens pour faire leur travail.

Cela signifierait qu'on ouvre les portes à des enfants qui ne sont pas francophones de souche.

Serait-on en train de céder devant la pénétration de la langue anglaise, manifeste ailleurs dans le monde?

Les avis sont partagés entre oui, non ou peut-être. Comme je l'écrivais plus haut, il y a place pour d'infinies nuances.

En Ontario, le Conseil scolaire public du Nord-Est exprimait l'avis sur les ondes de Radio-Canada que cette hausse est une « excellente nouvelle ». Signe positif disait-on, puisque de plus en plus de parents anglophones jugent avantageux d'inscrire leurs enfants à l'école française. Toutefois des parents francophones s'inquiètent du fait que le milieu de vie française en soit altéré.

Ces deux arguments ont du poids.

Oui, il est vrai que les élèves parleront souvent anglais en présence d'un anglophone. Je l'ai constaté en visitant certaines écoles à Ottawa. De l'autre côté, il est tout aussi vrai que l'intérêt que portent les anglophones pour notre langue est positif. Ce n'est certainement en leur interdisant tout contact avec notre milieu que l'on agrandira la place du français dans la société canadienne.

Cela dit, le mouvement est probablement irréversible. Le français commence à mieux s'affirmer comme langue d'usage au Canada. C'est le signe indéniable d'une ouverture qui contraste avec la résistance qui a souvent marqué notre histoire.

Mais n'oublions pas que l'assimilation progresse toujours. Le recensement en fera probablement état. Le français est-il langue de société ou langue d'expression d'une culture? Deux réalités se côtoient.

Protection linguistique en Ontario

Le français et le *Code des droits de la personne*

***Gilles Levasseur** (Francopresse)*

Le *Code des droits de la personne* de l'Ontario ne reconnaît pas de façon explicite un motif de discrimination rattaché à la langue.

Les motifs qui pourraient être invoqués par un francophone dans une cause portant sur la discrimination sont notamment, la race, l'ascendance, le lieu d'origine, la couleur, l'origine ethnique, la citoyenneté, la croyance, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, l'âge, l'état matrimonial, l'état familial ou un handicap.

L'origine ethnique, l'ascendance ou le lieu d'origine peuvent se rattacher au patrimoine culturel d'un individu, mais la langue comme élément précis ne fait pas objet d'une énumération au sein du *Code*.

Par conséquent, afin de mieux protéger les francophones d'une discrimination linguistique, il est de mise qu'une modification législative soit effectuée au *Code* afin que l'usage de la langue soit un motif prohibé de discrimination.

Toute personne a droit en vertu du *Code des droits de la personne* à un traitement égal en matière de services, de biens ou d'installations, en matière d'occupation d'un logement ou lorsqu'elle jouit de la capacité juridique; elle a le droit de conclure des contrats à conditions égales en tenant compte des motifs énoncés.

Discrimination possible

Ceci s'applique aussi en matière d'emploi. Le problème est que la langue ne fait pas l'objet de ces motifs énoncé dans le *Code* et il est possible que les francophones subissent la discrimination linguistique sans qu'il existe un mécanisme de protection. Ceci pourrait être le cas lors d'une entrevue pour un emploi lorsque le francophone prononce différemment en anglais les mots ou les expressions ou lors de la requête d'avoir un acte hypothécaire d'une banque à charte.

Les droits des francophones se développent dans de nouveaux domaines à l'extérieur des relations avec les entités gouvernementales. Le domaine de l'économie, des affaires et des droits privés sont les nouveaux secteurs où les francophones de l'Ontario doivent militer afin de faire reconnaître leurs droits.

Le *Code des droits de la personne* devrait pouvoir permettre aux francophones d'obtenir le droit de réclamer une discrimination quand des grandes entreprises refusent d'offrir des contrats en français où que l'on limite les services parce que les individus les demandent en langue française.

Il ne faut pas s'attendre à ce que toute la société, les individus et les entreprises soient bilingues, mais il est nécessaire d'imposer aux grandes entreprises le devoir d'offrir des services en français dans un contexte raisonnable, comme les services, les documents ou l'accès au site Web.

Si nous avons avec le temps vu une progression d'institutions capables de se désigner en vertu de la *Loi sur les services en français*, rien n'interdit que ceci puisse se faire pour le secteur privé dans des cas bien précis. Il faut toujours néanmoins éviter que les droits énoncés dans une loi soient absolus. La modification au *Code des droits de la personne* doit être une mesure de raisonnabilité afin que la société puisse progresser sans avoir des restrictions excessives.

Au Québec, le motif de la langue est reconnu comme motif de discrimination au sens de la *Charte des droits et libertés*. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit. La même règle devrait s'appliquer à l'Ontario et ailleurs avec les accommodements raisonnables.

Les Franco-ontariens ont acquis des droits linguistiques dans plusieurs domaines. Afin de parachever la protection de ces droits, il est nécessaire de prohiber une discrimination fondée sur le motif de la langue. Dans une société qui veut s'ouvrir sur le monde, l'Ontario et toutes les provinces et territoires doivent confirmer une protection contre toute restriction à l'usage d'une langue par une autorité du secteur public ou privé. L'égalité linguistique requiert cette reconnaissance.

La FNCSF à Paris

Cinq conseils scolaires collaborent avec des académies françaises

***Jean-Pierre Dubé** (Francopresse)*

Leurs académies sont des unités administratives et nos conseils scolaires des gouvernements élus; la plus petite unité en France, avec 250 000 élèves, est de la taille du plus grand *school board* au Canada. « On a énormément appris d'eux, disent les Canadiens, mais ils apprennent beaucoup de nous. » L'initiative remonte à la visite du président français en novembre 2014.

Le passage de François Hollande dans trois provinces a été suivi, en 2015, par un séjour de la ministre de l'Éducation nationale. En octobre, une délégation de sept académies a passé dix jours au Canada, sillonnant le milieu minoritaire en Ontario et dans l'Ouest. Puis, du 10 au 18 mai, cinq membres de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones ont visité divers milieux scolaires français.

Pourquoi cet engouement entre deux régimes très différents? La France prépare une réforme en profondeur de son système d'éducation, qui représente le plus important poste budgétaire national, et le ministère s'intéresse aux bonnes pratiques à l'étranger. Nos CSF sont motivés par les méthodes françaises, notamment en petite enfance, en relations avec entreprise et en communautés d'apprentissage à l'international.

Par exemple, la FNCSF entend signer avant l'été une entente triennale avec trois académies réunies (Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble) portant sur « des formations professionnelles et la mise sur pied d'un vivier d'experts ». L'organisme prévoit annoncer prochainement des programmes d'échanges pour les enseignants.

Les différences entre les deux systèmes sont marquées, reconnait Valérie Morand, la directrice des communications de la FNCSF. « Notre force, c'est l'accent sur l'engagement des élèves et celui des enseignants. On parle de pédagogie mais aussi d'apprentissage (l'expérience que vit l'élève). Ce n'est pas la même dynamique en France. Là-bas, ces notions ne sont pas intégrées : le maître enseigne. »

Au Canada, on parle de réussite globale, ajoute le directeur général Roger Paul. « On intègre le parascolaire au scolaire, on accorde beaucoup d'importance au lien avec la communauté. On reçoit beaucoup de commentaires sur le fait qu'en Ontario, on exige 40 heures de bénévolat à la fin du secondaire. En France, l'école ne fait pas partie de la communauté. Mais elle a des liens avec le milieu de l'entreprise. »

Valérie Morand poursuit. « Les Français disent que leur système est très élitiste. Il y a une inégalité entre les élèves qui réussissent et ceux qui sont dans la moyenne. Beaucoup d'élèves leur échappent. Au Canada, chacun a la chance de réussir. »

Des ententes portent donc sur l'approche à la réussite, comme celle conclue entre l'Académie de Besançon et le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Il est question de climat scolaire et de stratégies inclusives misant sur la valeur de la diversité.

« Comme conseil laïc et public, souligne le directrice générale Édith Dumont, on devait très tôt se pencher sur la question du climat scolaire et c'est devenu un créneau d'excellence. On parle aussi de la gestion de la discipline et de la citoyenneté dans un contexte où on inclue les élèves au lieu de les exclure. » Le CEPEO a établi dans toutes ses écoles des équipes multidisciplinaires pour gérer l'inclusion, un concept qui intéresse vivement en France.

De leur côté, les gestionnaires ontariens sont séduits par l'approche du lycée technique dans les domaines de l'hôtellerie, du tourisme et de l'ingénierie, signale la directrice générale.

« On s'intéresse aux capacités que Besançon a développé avec les entreprises privées.

Ça leur permet d'avoir des laboratoires très authentiques pour préparer les élèves au milieu du travail. Pour nous qui avons entamé un virage pédagogique à l'échelle provinciale, ça veut dire de rendre de plus en plus authentique l'expérience d'apprentissage au secondaire.

« Tout ce qui est technique, *hands on*, selon Édith Dumont, permet aux étudiants de vivre des expériences qui les rapprochent de leur passion. Pour nous, d'être associé à une académie qui a des lycées extraordinaires, des laboratoires très bien équipés pour les 15 à 18 ans, c'est un secteur où on a besoin d'échanger et de se développer comme organisation. »

Le CSF de la Colombie-Britannique a également signé en mai une entente de partenariat avec l'Académie de Nantes. Le Conseil bénéficiera d'échanges de ressources humaines et d'expertise quant au développement de maternelles pour les enfants de 4 ans.

Le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, ainsi que Providence et Viamonde, de l'Ontario, ont également participé à la récente mission.

Chronique musicale

Joseph Edgar - Ricochets

***Jean-Étienne Sheehy** (Francopresse)*

Bien qu'ils soient tous liés par un fil conducteur folk rock, les différents morceaux de la discographie de Joseph Edgar ne forment pas un casse-tête, mais plutôt une immense murale qui aurait pu être peinte autant sur un mur du centre-ville de Moncton que sur un des phares qui illuminent la côte Est. À vrai dire, cela se transpose même sur le *Gazebo* qui avait comme lieu clé Montréal, en 2014.



Deux ans plus tard, cette murale cède sa place à une encyclopédie musicale sur *Ricochets*, son cinquième album studio. Plutôt que de s'inscrire dans l'espace et le temps, Joseph Edgar préfère se retourner vers lui-même, à la première personne. « Je n'me laisserai pas tomber dans vos histoires sales, » chante-t-il sur *Appel Général*, le titre qui sert d'introduction à *Ricochets*. Sous fond d'urgence, cette chanson donne le ton à une oeuvre ambitieuse au niveau musical qui évoque les beaux jours de Zéro Degré Celsius, l'ancien groupe de l'auteur-compositeur.

Les meilleurs *ricochets* sont toutefois ceux qui rebondissent à l'extérieur de la zone de confort de Joseph Edgar. Sur *Lights Out*, il troque sa livraison distinctive et sa guitare acoustique, pour un phrasé poétique et lyrique, soutenu par des notes de piano. À partir de ce moment, on saisit l'importance de ce virage écrit, où Joseph Edgar tient les conversations, plutôt que de les décrire. Cela donne un tout autre sens à sa démarche, tant il cède le rôle de documentariste pour celui d'acteur.

Tel un point d'orgue au disque, *Tout ce que j'ai pu dire* réconcilie son sens de la pop à une recherche musicale accompagnée d'un sitar. Joseph Edgar livre même une efficace *toune* de route résolument rock; *Overdrive Voodoo* ressort du lot avec ses guitares saturées.

Chasser le naturel, il revient au galop; Joseph Edgar se réinvente, sans avoir à se dénaturer. *Jo, Jane et Jim* sert de suite logique aux nombreuses ballades romantiques fictives qui habitent au sein de sa discographie.

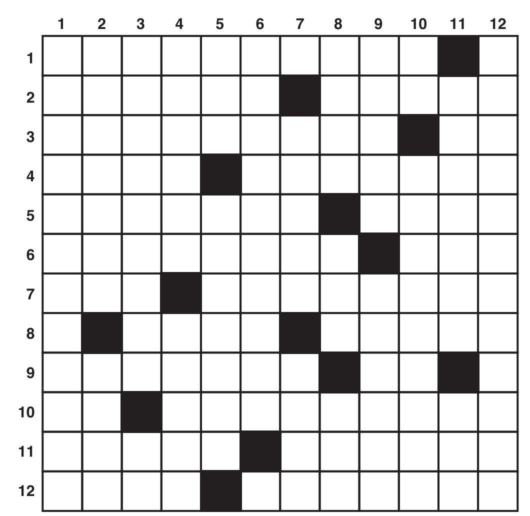
Les référents régionaux insérés au long de *Ricochet* bénéficient d'une plus grande subtilité, favorisant ainsi l'universalité du propos; *Dormez, les enfants* offre un échantillon de CJSE, une radio communautaire du sud-est du Nouveau-Brunswick, rappelant aux auditeurs l'importance d'être conscient de son identité culturelle. Deux autres clins d'oeil à sa province d'origine ressortent du lot sur *Horizon,* c'est-à-dire la voix de Lisa LeBlanc et un emprunt au poète Gérald LeBlanc: « *La côte chez nous a couleur de sang*. »

Il serait injuste que d'attribuer l'accessibilité et la maturité atteinte par Joseph Edgar sur *Ricochets* uniquement à la présence du réalisateur Andre Papanicolaou. Si celui-ci précise la ligne directrice empruntée au long de ces rebonds, le disque témoigne d'un véritable désir de l'auteur-compositeur de pousser sa démarche créatrice à un tout autre niveau.

Inutile de parler d'exploit, tant *Ricochets* est une étape logique, mais toutefois très introspective, dans la carrière de Joseph Edgar. À ce sujet, le *ricochet* est plutôt un boomerang qu'il a lancé il y a plus de dix ans, et qu'il attrape de nouveau.

MOTS CROISÉS

Nº 424



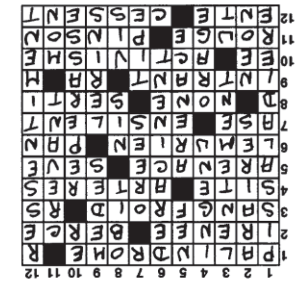
HORIZONTALEMENT

1- Groupe de mots qui peut être lu de gauche à droite ou de droite à gauche en gardant le même sens.
2- Prénom masculin. – Apaise.
3- Maîtrise de soi. – Se suivent.
4- Lieu géographique. – Voies de communication urbaines.
5- De la nature du sable. – Ce qui donne la vigueur.
6- Sous-ordre de mammifères primates. – Partie de quelque chose.
7- Résine malodorante. – Mettent en silo.
8- Partie de l'office monastique. – Enchâssé une pierre dans une monture.
9- Élément entrant dans la production d'un bien. – Dieu solaire.
10- Doublée. – Attitude politique qui préconise la propagande active.
11- Vin rouge. – Oiseau passereau.
12- Greffe. – Prennent fin.

VERTICALEMENT

1- Tarte niçoise en pâte à pain.
2- Instruments de labour. – Gaz rare.
3- Avec lenteur. – Gamme.
4- Qui est d'une excessive naïveté. – Brouille, dispute.
5- Grand navire à voiles. – Qui contient du sable.
6- Extirpent.
7- Bords des bois. – Tape sur le clavier d'une caisse enregistreuse.
8- Service religieux. – Ville de Yougoslavie. – Tige cylindrique.
9- Peuple de l'Iran ancien. – Îles de la Méditerranée.
10- Infinitif. – Localisasse.
11- Qui fait rire aux éclats. – Possessif.
12- Souvenir d'une injustice avec désir de s'en venger.

RÉPONSE DU Nº 424



Horoscope

Signes chanceux de la semaine : Balance, Scorpion et Sagittaire

SEMAINE DU 5 AU 11 JUIN 2016

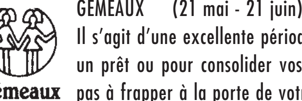

Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vos enfants seront passablement exigeants et vous vous impliquerez dans leurs activités scolaires. Vous aurez le feu vert de la banque pour financer une maison ou de grosses rénovations.




Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
À propos d'une question d'argent, vous vous exprimerez de manière à être bien compris. Sentimentalement, il faudra planifier un grand projet à faire à deux pour ainsi assurer un meilleur avenir à votre couple.


Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Il s'agit d'une excellente période pour demander un prêt ou pour consolider vos dettes. N'hésitez pas à frapper à la porte de votre patron pour lui exiger une augmentation, car il ne pourra rien vous refuser cette semaine.


Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Un nouveau défi vous attend à l'horizon! Une certaine forme de nouveau départ se placera devant vous. Vous pourriez entreprendre des démarches pour reprendre vos études, par exemple.


Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Votre santé pourrait être un obstacle à votre développement. Vous prendrez le temps de chercher un bon médecin ou un traitement miracle, ce qui améliorera considérablement votre qualité de vie.


Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Vous développerez votre réseau de contacts professionnels et votre cercle d'amis s'agrandira tout autant. Vous réussirez à joindre l'utile à l'agréable, au travail comme dans vos loisirs.


Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Que vous soyez travailleur autonome ou non, vous travaillerez sur un projet plutôt exigeant qui vous rapportera des dividendes à long terme. Une grande patience sera de mise.


Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Suivre une formation au cours de l'été vous permettrait d'obtenir une attestation reconnue. Vous pourriez également entreprendre un voyage qui vous apportera une meilleure estime personnelle.


Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
S'il y a quelques tensions dans votre couple, vous chercherez des solutions. Planifiez du temps de qualité avec votre amoureux. De plus, évitez de ramener les problèmes du bureau à la maison.


Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Si vous êtes célibataire, vous croiserez un étranger qui vous proposera de faire le tour du monde avec lui. Un voyage d'affaires sera profitable si vous maîtrisez une autre langue. Pesez le pour et le contre avant de prendre une décision.


Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous aurez beaucoup de travail, surtout de nombreux petits détails qui prendront un temps fou à régler. Vous pourriez bénéficier d'une promotion qui se matérialisera graduellement et vous en serez très fier.


Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
On fera appel à votre sens du leadership. Les gens vous aimeront et vous suivront. Vous pourrez proposer de grands projets, aussi bien au travail qu'auprès de votre amoureux, et tous seront d'accord.